

Broglie
27270

Mairie

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Vingt-Trois, le quatorze septembre à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal de BROGLIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur BONNEVILLE Roger, Maire.**

Présents : Mme DUTOUR Martine, 1^{ère} Adjointe - M. PAGNIE Patrice, 2^{ème} Adjoint - Mme DUBOC Dominique, 3^{ème} Adjointe - M. GALLIER Thierry, 4^{ème} Adjoint et M. LEROUGE Christian - Mme TESSIER Laurence - M. LATHAM Amaury - M. SEHET David - Mme COUVREUR Laëtitia - Mme HARANG Vanessa - M. de BROGLIE Philippe-Maurice, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. DESCHAMPS Jean-Yves qui donne pouvoir à M. SEHET David - Mme BRUMENT Magali qui donne pouvoir à M. PAGNIE Patrice, 2^{ème} Adjoint.

Absente : Mme DEROIN Jennifer

Secrétaire de séance : Mme DUTOUR Martine, 1^{ère} Adjointe.

DATE DE CONVOCATION : 04/09/2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 12

OBJET : Projet d'installation d'un dispositif "CNI/Passeports".

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 2023-06-19-06 en date du 19 juin 2023, le Conseil Municipal avait décidé de ne pas valider le projet de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN) d'installation d'un dispositif "CNI/Passeports" au CCRIL (Centre Communal de Ressources et d'Initiatives Locales - à La Trinité de Réville) notamment en raison du montant de la participation financière alors estimée à 3 265 €/an pour la Commune de BROGLIE.

Il expose, que par mail en date du 7 courant, l'IBTN l'a informé que ce dispositif "CNI/Passeports" ne serait, finalement, pas implanté au CCRIL mais à la Mairie de MONTREUIL-L'ARGILLÉ et que de ce fait, la Commune de MONTREUIL-L'ARGILLÉ prendra en charge la totalité du fonctionnement dudit dispositif.

Il sollicite donc l'avis du Conseil Municipal sur cette nouvelle implantation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** pour l'implantation à la Mairie de MONTREUIL-L'ARGILLÉ du futur dispositif "CNI/Passeports", et cela bien sûr sans aucune participation financière de la Commune de BROGLIE.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,
Martine DUTOUR.

Le Maire, Roger BONNEVILLE.

Rendu Exécutoire après Dépôt

en Préfecture

le **18 SEP. 2023**
et Publication ou Notification
du

le Maire

